



La jurisprudence du culte, en images

Simplification et enseignement des règles de l'islam

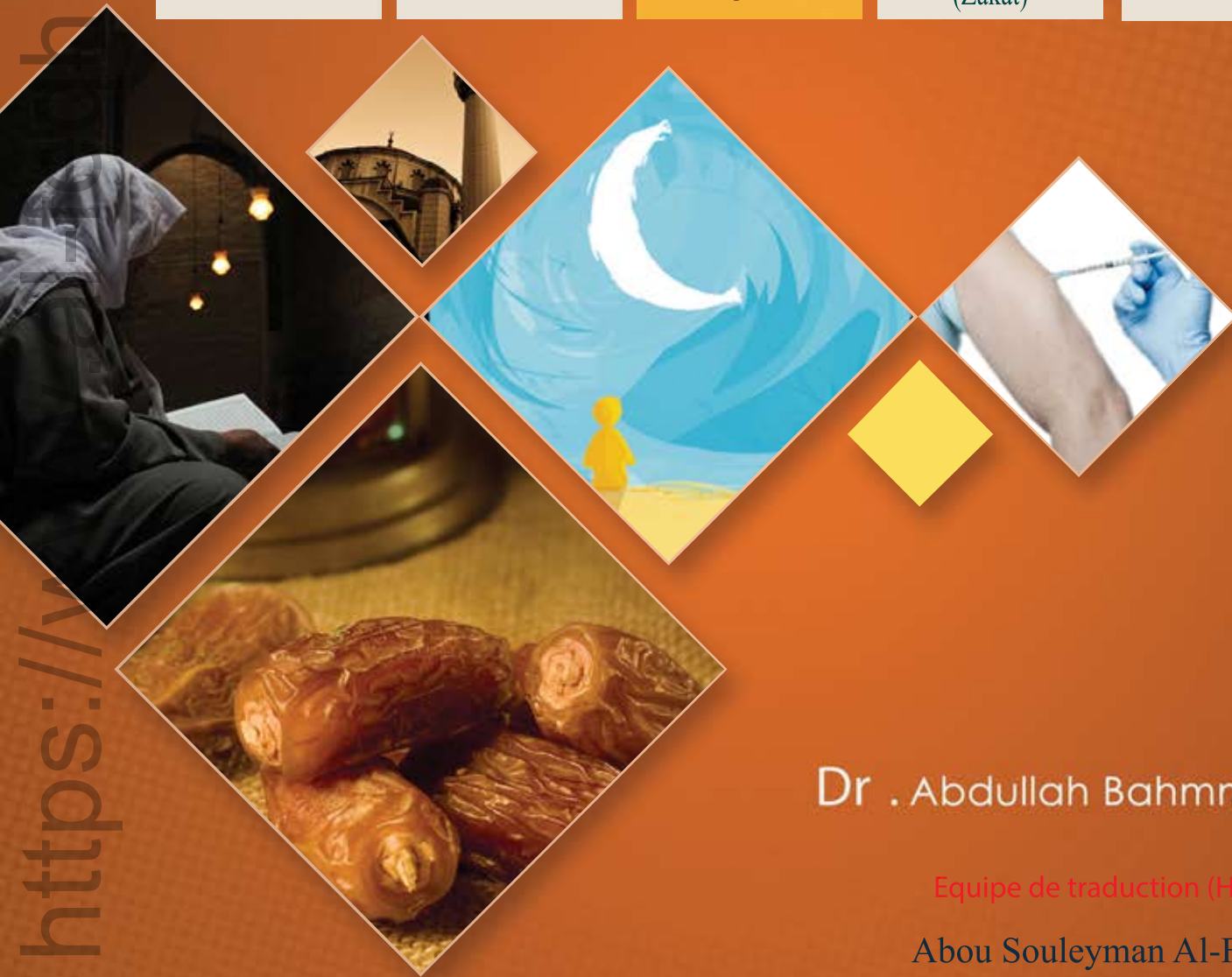
La purification

La prière

Le jeûne

L'aumône légiférée
(Zakât)

Le pèlerinage



Dr . Abdullah Bahmmam

Equipe de traduction (Hors CD):

Abou Souleyman Al-Faransy
Bouchaib Msouhli

Les vertus du jeûne et son statut

1 Les vertus du jeûne et son statut

Le contenu

La définition du jeûne

Les vertus du jeûne

La sagesse derrière l'obligation du jeûne

Le statut du jeûne

L'intention dans le jeûne

Le sens linguistique du jeûne

S'abstenir et se priver d'une chose

Le sens dans la législation islamique du jeûne

Le jeûne consiste à adorer Allah, Exalté Soit-Il, en se privant de manger, de boire et en s'abstenant de tout rapport sexuel, du lever de l'aube, jusqu'au coucher du soleil.

Les vertus du jeûne

Le jeûne possède une grande vertu et une double récompense. En effet, Allah s'est réservé l'attribution de la récompense du jeûne à Lui-même, comme cela est mentionné dans le hadith

divin d'Abou Hourayrah, qu'Allah soit satisfait de lui, où il a dit que le Messenger d'Allah, Paix et salut d'Allah a dit: «Toute (bonne) action des fils d'Âdam sera multipliée. Ainsi, la bonne action sera rétribuée de dix à sept cents fois. Allah Exalté soit-Il a dit: «Sauf le jeûne, car il est à Moi, et c'est Moi qui en accorde la récompense. IL (l'homme) abandonne son désir et sa nourriture pour Moi. Et pour le jeûneur, il y aura deux joies: l'une lors de la rupture du jeûne et l'autre lorsqu'il rencontrera Son Seigneur. Et certes, l'haleine du jeûneur est plus aimée auprès d'Allah que l'odeur du Musc»

(Authentifié par Al Boukhari et Mouslim.).

La sagesse derrière l'instauration du jeûne

1. Obtenir la crainte d'Allah dans l'application de Ses ordres et être soumis à Sa législation. Allah Exalté Soit-Il a dit:

{Ainsi atteindrez-vous la piété,} [Al Baqara 108].

2. Habituer l'âme à la patience, et la rendre plus forte pour qu'elle puisse vaincre ses désirs.

3. Habituer la personne à la bienfaisance et à faire en sorte qu'elle ressente de la compassion envers les nécessiteux et les pauvres; car s'il goutte à la faim, cela rendra son cœur attendri et compatissant envers ses frères.

4. Le repos du corps et sa guérison durant le jeûne.

Le statut du jeûne

Le jeûne qu'Allah a imposé, se divise de la façon suivante:

1. Le jeûne obligatoire

Et il est de deux types:

A – Le jeûne qu'Allah a imposé à son serviteur. Il

s'agit du jeûne du mois de Ramadan, qui est l'un des piliers de l'islam.

B – Le jeûne que le serviteur s'est rendu obligatoire à lui-même, comme le jeûne dû à un serment rompu ou le jeûne lié aux expiations.

2. Le jeûne surérogatoire

Il s'agit de tout type de jeûne que le législateur (Allah) a décrit comme étant recommandé, comme le jeûne des trois jours lunaires de chaque mois, le jeûne de Achoura, le jeûne des dix premiers jours du mois Dhou Lhidja et le jeûne du jour de Arafat.

Les conditions de l'obligation du jeûne

1. L'islam: ainsi, le jeûne n'est obligatoire que pour le musulman.

2. Être pubère: ainsi, il n'est pas obligatoire pour l'enfant en bas âge, mais le jeune enfant est invité à le pratiquer s'il en est capable; afin de s'y habituer.

3. La raison: ainsi, il n'est pas obligatoire pour celui qui a perdu la raison.

4. La capacité: ainsi, il n'est pas obligatoire pour celui qui n'a pas la force de le faire.

L'intention dans le jeûne

Il est obligatoire de mettre l'intention de jeûner la veille d'un jour de jeûne obligatoire. Tandis que pour le jeûne surérogatoire, l'intention peut être mise à tout moment de la journée tant que le jeûneur n'a commis aucun acte parmi ceux qui annulent le jeûne. Selon Aicha, qu'Allah soit satisfait d'elle: «Le Messenger d'Allah, Paix et salutation d'Allah sur lui d'Allah sur lui, sa famille et ses compagnons, est entré chez lui un jour et a dit: «Avez-vous quelque chose (à manger) ?» L'on répondit par la négative. Il dit alors: «Alors je jeûne»(Rapporté par Mouslim).

